

# Cuts

## BULLETIN MUNICIPAL



Décembre 2021 n°44

## Commémoration du 14 juillet 2021



## Commémoration du 11 novembre 2021



# TABLE DES MATIERES

.....	0
EDITORIAL DU MAIRE .....	1
INFOS UTILES .....	2
Vœux du maire .....	2
Mairie .....	2
Agence postale communale .....	2
Inscription sur les listes électorales .....	3
Recensement de la population 2022 .....	3
Tarifs de location de la salle polyvalente Charles POGGIOLI (année 2021-2022) .....	3
Bibliothèque municipale.....	4
Le bus de l'emploi.....	4
Accompagnement numérique.....	4
Subvention aux formations de BAFA .....	4
Accueil loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) .....	5
Accompagnement des personnes âgées .....	5
LA VIE DE LA COMMUNE .....	7
Les commissions.....	7
Centre Communal d'Action Sociale .....	7
Commission environnement .....	8
Commission travaux .....	8
Fêtes et Cérémonies.....	10
DES CUTSOIS « mis à l'honneur » .....	12
LES ASSOCIATIONS .....	14
ASSOCIATION DE BIZY.....	14
Les amis de L'écolier.....	14
Association Sportive et Culturelle Cutsoise (ASCC).....	15
CUTS qui bouge .....	16
La vie Chrétienne.....	17
Prévention.....	18
Dispositif réglementaire national de lutte contre la MERULE .....	18
Attention à la qualité de l'eau ! .....	18
Pour rester en bons termes avec ses voisins .....	18
Règles de l'aire de jeux.....	19
Nos amis à quatre pattes.....	19
LISTE DES ASSOCIATIONS CUTSOISES .....	19
REPERTOIRE.....	20
Services et sécurité.....	20
Services d'aides à la personne .....	20
Nourrices agréées .....	20
Professionnels Cutsois.....	21
Agriculteurs et vente directe .....	21



# EDITORIAL DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans le bulletin municipal de décembre 2020, je vous invitais à rester optimistes face à l'adversité générée par la pandémie. Force est de constater qu'en cette fin d'année 2021 nous vivons encore dans un contexte COVID. Certes, nous avons vécu des périodes de plus grande liberté en particulier l'été dernier. Cependant l'annonce, ces derniers jours, de l'arrivée d'un variant nouveau inquiète. Va-t-il menacer les fêtes familiales et les rencontres conviviales si prisées en cette période ? Attendre, garder l'espoir et respecter les consignes, c'est ce que nous pourrons faire de mieux.

Cette année, le travail de notre équipe technique communale a permis de poursuivre l'aménagement de notre centre technique devenu nécessaire, en respectant les normes imposées. Une cuve de 15 000 litres a été enterrée au pied du bâtiment qui permet de recueillir les eaux pluviales de l'imposante toiture pour un arrosage plus écologique de nos plantations.

Je félicite l'équipe pour cette réalisation de qualité.

Quelques mots sur les travaux de voirie dans le village récemment achevés, satisfaction des riverains mais aussi déception pour ceux qui devront attendre encore une amélioration à leur porte. La Commune compte près de 20 kms de voies à aménager et à entretenir ! Beaucoup a déjà été fait par les équipes municipales successives mais il reste encore à faire ! Nous poursuivrons ces chantiers jusqu'à l'aménagement complet de nos rues, toujours en favorisant l'intérêt général, jamais la complaisance pour tel ou tel.

Je voudrais maintenant partager avec vous la joie et le plaisir que j'ai éprouvés à l'occasion d'évènements récents vécus dans notre village :

- La cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie portée par un public très jeune, des parents et leurs enfants en grand nombre aux côtés des anciens, deux porte-drapeaux, les élèves groupés autour de notre directrice d'école et qui chantent la Marseillaise, des fleurs déposées sur des tombes dans la nécropole nationale. C'était vivifiant ! A toutes et à tous, aux enfants j'exprime de vifs remerciements.

- Le marché de l'Avent du 27 novembre

Un succès incontestable, une notoriété confirmée et des visiteurs conquis.

Un succès préparé depuis des mois au sein de l'atelier créatif.

Un succès assuré par le travail, l'investissement et l'implication de l'équipe municipale, du personnel technique et des bénévoles efficaces, nombreux, dans une ambiance chaleureuse et conviviale qui réchauffe même avec une météo peu engageante ; un succès au bénéfice des associations locales.

J'espère que nous pourrons nous retrouver le vendredi 14 janvier 2022 pour les vœux du maire.

En attendant, je vous souhaite à nouveau le Meilleur pour Noël, pour l'An et pour 2022.

Le Maire,

Guy GODEFROY

*Joyeuses Fêtes*

# INFOS UTILES

Si les conditions sanitaires nous le permettent, la traditionnelle cérémonie des « vœux du maire » à laquelle les Cutsois sont conviés, aura lieu le **vendredi 14 janvier 2022 à 19h30** dans la salle POGGIOLI.



## MAIRIE

Place du Maréchal Leclerc



03.44.09.71.89



03.44.09.23.48



[cuts@paysnoyonnais.fr](mailto:cuts@paysnoyonnais.fr)



<https://www.cuts.fr>

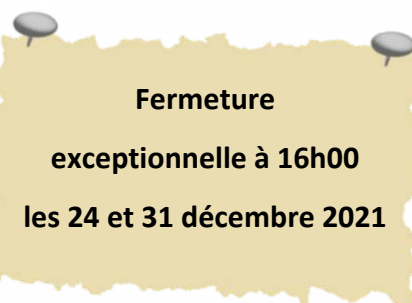
Horaires d'ouverture du  
Secrétariat de Mairie :

Lundi 10h00 – 12h00

Mardi 14h00 – 19h00

Jeudi 10h00 – 12h00

Vendredi 14h00 – 19h00




Permanence du Maire :

Chaque vendredi après-midi sur rendez-vous.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place du Maréchal Leclerc

 : 03.44.09.71.39

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h00 – 12h00

Mardi 10h00 – 12h00

Jeudi 10h00 – 12h00

Vendredi 10h00 – 12h00

Samedi 09h00 – 12h00



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut se rendre en mairie et s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne sera pas transmise. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



**En 2022 auront lieu les élections : présidentielles les 10 et 24 avril 2022  
législatives les 12 et 19 juin 2022.**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

Les résultats sont fournis tous les ans et permettent :

- aux administrations et collectivités locales d'adapter les équipements collectifs : crèches, hôpitaux, établissements scolaires, équipements sportifs, transports, etc., et de préparer les politiques locales.
- aux professionnels publics et privés de mieux connaître le parc de logements ;
- aux entreprises d'avoir des données précises pour mieux connaître leur marché potentiel ou les disponibilités de main-d'œuvre sur un secteur géographique donné ;
- aux associations, notamment celles qui œuvrent dans le domaine sanitaire, social, éducatif ou culturel, de mieux agir selon les besoins de la population.

**Du 20 janvier au 19 février 2022**, des agents de recensement Mesdames **Anne-Sophie DEPARRE** et **Marion LENTE** se présenteront à votre domicile.

Merci de leur réserver le meilleur accueil. Les informations que vous leur donnerez seront transmises à l'INSEE et n'auront aucune incidence sur votre dossier fiscal.

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE CHARLES POGGIOLI (ANNEE 2021-2022)

Pour l'usage personnel des Cutsois et de leurs enfants : 278 € pour le week-end.

Pour les personnes extérieures au village 438 € le week-end.

Pour la journée mais uniquement en dehors des week-ends et des jours fériés : 175 €.

Les charges électriques sont en supplément. Lors de la réservation, un acompte de 50% du montant de la location est exigé.

Par ailleurs, il est nécessaire de fournir une attestation d'assurance couvrant la location.



**Contact** : secrétariat de Mairie au 03.44.09.71.89.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille les mardis de 13h30 à 16h30 au 1er étage de la salle polyvalente Charles POGGIOLI sauf pendant les vacances scolaires.

Vous y trouverez de nombreux ouvrages (Romans, Bandes Dessinées, Documentaires...) pour adultes et pour enfants. Le prêt des livres est gratuit. Les ouvrages sont à votre disposition dans un espace fonctionnel.

La bibliothèque est fréquentée par les classes maternelles et primaires et par des habitants de CUTS et des environs.

A la demande et exceptionnellement, les bénévoles de la bibliothèque peuvent déposer des livres aux domiciles des Cutsois qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

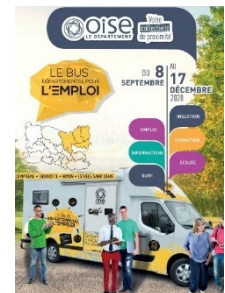
Un grand merci aux généreux donateurs mais actuellement nous recherchons essentiellement des livres pour enfants.



## LE BUS DE L'EMPLOI

Le bus de l'emploi, service départemental itinérant et ouvert à tous, revient sur notre territoire et s'arrête place de la mairie.

Pour connaître les dates de son prochain passage, rendez-vous sur : <https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/emploi-insertion/bus-departemental-pour-lemploi>



## ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE

La Poste et le Centre Social de Guiscard vous aident dans vos démarches administratives, Internet, sur les thèmes de la vie courante, chaque vendredi de 10h00 à 12h00.

Contact : 03 44 43 17 17



## SUBVENTION AUX FORMATIONS DE BAFA

Le Conseil Municipal apporte un soutien financier aux jeunes Cutsoises et Cutsois pour le passage du BAFA. Une subvention de 150 € est allouée et versée après l'obtention du diplôme.

Pour de plus amples informations, contacter le secrétariat de Mairie.



## ACCUEIL LOISIRS SANS HEBERGEMENT (A.L.S.H.)

Lors des vacances scolaires, le Centre Social Rural de GUISCARD propose un Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans. La participation financière des familles est fonction des revenus (au regard de votre avis d'imposition).

La municipalité verse chaque année une participation communale de 9.00 € par enfant et par jour et de 4.25 € par demi-journée les mercredis.



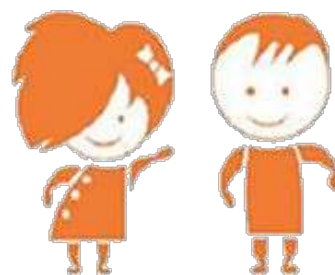
Centre Social Rural de GUISCARD



: 03.44.43.17.13



anim.crs.guiscard@orange.fr



## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES

Allo Oise Seniors

Afin de simplifier les démarches pour les proches et les familles, le Conseil départemental met en place un numéro de téléphone unique **non surtaxé** pour répondre précisément à toutes les questions sur la perte d'autonomie et les dispositifs départementaux que se posent les séniors et leurs aidants.

Tout savoir sur les dispositifs pour les séniors dans l'Oise.  
VOTRE NUMÉRO UNIQUE  
**03 44 82 60 60**  
© PRIX D'UN APPEL LOCAL  
oïse département

### DES RÉPONSES SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX



**OISE URGENCE SENIORS**  
L'adhésion à Oise Urgence Séniors



L'adhésion, l'installation ou la maintenance de la Téléassistance



Les démarches administratives et le suivi d'un dossier



L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



L'adaptation du logement



L'accueil familial



L'hébergement en EHPAD



L'Aide Sociale à l'Hébergement pour Personnes Agées (ASH)



Les portages de repas



Les visites à domicile de bénévoles par le biais du dispositif MONALISA



Les animations et les ateliers organisés dans le cadre de la Conférence des Financeurs

**LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
S'ENGAGE**



**pour la sécurité  
des 65 ans et plus**



**AIDE DE 300€**

pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

**03 44 82 60 60** ou sur **OISE.FR**

Proposée dès cet automne  
par le Conseil départemental de l'Oise,  
l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion  
est une aide de 300 € destinée aux personnes  
de 65 ans et plus ayant leur résidence  
principale dans l'Oise.

Ce dispositif apporte une nouvelle solution  
concrète pour sécuriser le domicile des  
personnes les plus vulnérables.

AIDE À L'ACHAT  
D'UNE ALARME  
ANTI-INTRUSION



La demande s'effectue simplement  
auprès des services du Conseil départemental :

**1**



Munissez vous de votre  
facture établie par un  
commerçant\* de l'Oise à  
compter du **14 OCTOBRE 2021**  
(date de la facture acquittée faisant foi).

**3**

Le Conseil départemental  
instruit votre dossier.



**2**

Rendez-vous sur **oise.fr**  
pour imprimer votre dossier  
de candidature ou sur  
**aide-alarme.oise.fr** pour  
effectuer votre demande en ligne.

**4**

L'aide vous est versée  
après acceptation de  
votre demande.

Toutes les informations  
au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS**

**03 44 82 60 60**

**PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR**

\* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile,  
par téléphone, ou par courriel est à considérer comme abusif et frauduleux.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## LES COMMISSIONS

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du CCAS vous ont proposé :

#### **Le 11 septembre un voyage à Versailles.**

51 personnes (petits et grands) ont participé à cette sortie et en gardent un très bon souvenir. La journée s'est déroulée agréablement. Après la visite guidée du château, un repas au restaurant, une escapade dans les jardins accompagnée de musique classique le retour en bus a été apprécié pour se reposer.



**Le 3 octobre, le repas offert par le CCAS** aux Cutsois de plus de 67 ans a réuni 55 personnes autour d'un couscous. Les participants ont passé une bonne journée en dansant grâce à la prestation d'Annick et de Rudy. Nous vous espérons plus nombreux l'an prochain.

**Le 3<sup>ème</sup> jeudi de 14h30 à 17h** Les « après - midi rencontres » ont pu reprendre, se tenant dans la salle annexe de la mairie (du fait des consignes sanitaires). Venez nous rejoindre pour jouer, discuter, goûter, fêter les anniversaires et surtout pour passer un moment convivial et rompre la solitude. Si vous souhaitez participer, mais que vous avez des difficultés de transport faites-vous connaître pour que l'on puisse aller vous chercher.



#### **En plus de ces différentes actions, Le CCAS :**

**Attribue des bons alimentaires** (4 fois/an) aux Cutsois démunis âgés de plus de 60 et aux titulaires du RSA. Si vous êtes concernés, faites - vous connaître auprès du secrétariat de mairie afin que l'on étudie votre situation.

**Verse une subvention à l'épicerie sociale de Noyon** (le Relais). Cela permet aux Cutsois (familles et personnes isolées) en situation de précarité de bénéficier de colis alimentaire, ou d'hygiène pendant plusieurs semaines pour un coût très modeste. Pour y accéder, il faut contacter les services sociaux départementaux et/ ou le secrétariat de mairie.

**Octroie des aides financières** (après étude et proposition des services sociaux départementaux) en cas de difficultés avérées.

**Les colis de fin d'année des aînés** : le projet de remettre les colis de fin d'année lors d'un goûter (le 18/12/21) est remis en cause, en raison de l'évolution sanitaire défavorable.

Les colis seront donc à retirer à la salle annexe de la mairie,

le jeudi 16 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi 17 décembre de 9h00 à 12h00.

Nous vous accueillerons dans respect des règles sanitaires.

**Tous les membres du CCAS vous souhaitent  
un joyeux Noël et une bonne année 2022**

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

Protégeons notre environnement, chacun d'entre nous est concerné et peut faire avancer les choses. Chaque geste compte !

La municipalité a mis en place le tri des déchets au cimetière. Ces simples gestes évitent que le terreau parte dans la collecte des déchets ménagers alors qu'il peut être utilisé pour les espaces verts.

Au nouveau local technique une cuve récupératrice d'eau de pluie d'une capacité de 15000 litres a été installée. Pour l'arrosage, la commune fera ainsi des économies importantes sur sa facture d'eau.

Pratiquer le tri de ses déchets c'est simple.... Il suffit de suivre les consignes inscrites sur les emballages, utiliser l'application « Guide du tri » ou de consulter le site internet du SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) qui gère le traitement des déchets de la Communauté de Communes du Pays NOYONNAIS.



Des sacs jaunes sont disponibles au secrétariat de mairie.

Leur collecte a lieu les lundis matin. **Pour rappel, les sacs ne doivent pas être accrochés aux clôtures ou portails.**

La collecte des déchets ménagers (donc non recyclable) a lieu les mardis matin.

En aucun cas, les containers poubelles ne doivent rester sur la voie publique mais être rentrés dans les propriétés dans les plus brefs délais.

Rappel : les masques jetables (anti Covid) doivent être jetés dans les poubelles déchets non recyclables et non sur la voie publique.



### **La déchèterie :**

L'entrée à la déchèterie de NOYON est gratuite pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès. Si vous n'avez pas la carte, contactez la SMDO tel : 0 800 60 20 02 (appel gratuits) ou téléchargez le formulaire sur leur site : <https://www.smdoise.fr/dechetteries/dechetterie-de-noyon/>

Adresse : Chemin des Prêtres, ZI, 60400 Noyon

## COMMISSION TRAVAUX

En plus des tâches d'entretien régulières de la commune, au cours de l'année 2021, différents travaux ont été effectués. Entre autres, il y a eu la poursuite

- du bordurage, comme dernièrement, entre la rue Gallet et la rue du charron.
- de l'aménagement du local technique afin de favoriser la prise de notre indépendance. L'accès au local peut maintenant se faire par la ruelle Crampe à la suite de la dépose d'un bâtiment.

Nous en avons profité :

- pour faire l'enfouissement du réseau électrique ;
- puis d'une cuve en béton d'une capacité de 15000 litres afin de récupérer l'eau de pluie de la toiture. Celle-ci servira pour l'arrosage des végétaux en période estivale et pour laver les matériaux.
- pour raccorder « la sur verse » de la cuve enterrée.
- pour relier les écoulements du bâtiment au « tout à l'égout » et l'alimenter en eau potable.
- pour clôturer l'ensemble de la propriété et réaliser quelques travaux de toiture.

Ces tâches ont été en partie réalisées par les employés communaux. C'est pour cela que, par moments, vous ne les voyez pas œuvrer au sein de notre village.

- Le long de l'école, il y a eu la pose d'une clôture de la propriété communale située au 173 rue Isidore de Pommery, puis la construction d'un mur côté route principale et côté ruelle avec la pose d'un portail.
- Ruelle Crampe, a été installé un drain favorisant l'écoulement en souterrain d'une partie des eaux de pluie venant de la rue de la Ramée qui ruisselait en partie sur la route.
- Le Christ se trouvant à l'entrée du village est en cours de rénovation. Cette tâche est effectuée bénévolement par Nathalie HERVAUX (conseillère municipale) que nous remercions ici grandement.

Le département a également entrepris sur notre commune certains travaux comme la rénovation de la D85 à partir de la rue de la Vieille Montagne. Il y a eu l'enfouissement de certains réseaux électriques par la société Engie et la mise aux normes de certains réseaux d'eau potable par la société SUEZ. Le remplacement des hydrants (poteaux et bornes à incendie) a également débuté sur la commune.

D'autres projets sont bien évidemment engagés et verront le jour dans les mois à venir.



## FETES ET CEREMONIES

Les années 2020 et 2021 ont été particulièrement difficiles en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19. Un retour «à la normale» paraissait envisageable il y a quelques mois, , mais la réalité de la situation fait qu'il faudra continuer à être prudent, et utiliser tous les gestes barrières de base (port du masque, lavage des mains et utilisation du gel hydroalcoolique).

### Bilan de l'année 2021 :

- ☑ La cérémonie commémorative du 8 mai a encore une fois eu lieu en « format restreint » et sans public afin de suivre les consignes gouvernementales.
- ☑ - Le 6 juin « livraison de spectacles à domicile » par l'association YAPLUKA. 30 spectacles ont été livrés chez plusieurs Cutsois, qui eux-mêmes avaient invité voisins et amis. Ce moment de convivialité a permis de reprendre contact avec ses amis, de faire connaissance avec ses nouveaux voisins. Cette expérience originale et enrichissante a été appréciée et sera sans doute renouvelée.
- ☑ - Le 14 juillet, après la cérémonie officielle, nous avons offert un apéritif à la population et attribué le prix de Pommery. Cette année, un Cutsois a été tiré au sort et a obtenu le prix.
- ☑ Dans le cadre de la « semaine bleue » le conseil départemental, le service autonomie du territoire et la municipalité vous ont proposé une réunion le 7 octobre, afin de vous présenter toutes les aides existantes pour le maintien à domicile. Malgré une distribution massive de prospectus, seules 10 personnes se sont déplacées.
- ☑ Le 11 novembre, la cérémonie a réuni beaucoup d'enfants et de parents. Nous remercions les professeurs des écoles pour la mobilisation et la sensibilisation des enfants à cet évènement.



### A venir :

Une pièce de théâtre intitulée «ELEMENTAIRE» est prévue le samedi 19 mars 2022 à la salle POGGIOLI. *« Sébastien exerce 2 métiers : comédien et depuis peu professeur des écoles. Sur scène, il partage son vécu : sa découverte du monde enseignant, ses premiers pas face à 27 élèves, ses va et vient entre la scène et la classe. La pièce est le récit de 2 vies qui s'entrechoquent. »*

### **MARCHE DE L'AVENT**

Le samedi 20 novembre 2021, les membres du conseil municipal aidés d'une équipe de bénévoles, ont procédé au montage de 13 chalets pour le marché de l'Avent du 27 novembre 2021.

Le 27 novembre, marché de l'Avent : très belle réussite pour la quatrième édition de cette manifestation. Le Père Noël était là, un conteur a pu raconter des histoires fantastiques au chaud devant un petit décor aménagé dans la salle des mariages de la mairie. Les artisans locaux ont pu proposer leurs produits. Dans l'église des chants de Noël ont été diffusés agrémentant la découverte de la crèche avec les santons restaurés par quelques bénévoles Cutsois.

Certains ont pu acheter des cadeaux de Noël faits localement, boire du vin chaud, manger des crêpes et se réchauffer « au bar à soupes » ou devant le braséro.



Merci aux visiteurs venus nombreux et aux compliments reçus au cours de la journée et Facebook.

L'équipe initiatrice du projet « marché de l'Avent », remercie :

**Pour le prêt des chalets :** la mairie de NOYON

**Pour le prêt du matériel :** Mr POIRET Christophe, Mr et Mme DREUX Christophe et Laurence, Mr ADAM Stéphane (qui s'est également beaucoup investi dans la fabrication du braséro), Mr TIMMERMANN Michel (pour la mise à disposition d'un de ses employés pour l'aide au montage du chalet du père Noël et au démontage des chalets), Mr BLANCKE Robert pour ses interventions de levage, Mr BRIMONT.

**Merci aux commerçants :** Mr et Mme PAUMELLE (auberge Le Bois Doré) pour la soupe à l'oignon, Mr et Mme PRÉVOST (maraîchers) pour les légumes permettant de cuisiner les différentes autres soupes, Mr et Mme BAYART (boulangier) pour les croutons de pain, Mme CHOUTEAU (Les Gourmand'Oise) pour ses confitures et Mrs BLANCKE pour les transports effectués ainsi que Mr BOURLON pour les sapins en dépôt vente.

À ceux qui nous ont **offert des lots et dons :** Mr et Mme TAREAU Roland et Colette, Mme TAREAU Christel, Mr et Mme TOP, M. TIMMERMANN Bernard, les entreprises Vico et Colgate.

**Aux 41 bénévoles** qui ont donné de leur temps, et de leur énergie et aux employés municipaux pour leur participation.

Merci également au **Père Noël** venu encore cette année ravir les enfants.



### L'ATELIER CREATIF

Depuis septembre 2021, cette activité a repris avec un effectif de bénévoles qui s'est étoffé. Douze personnes se sont réunies dans une ambiance conviviale les mercredis de 16h30 à 20h pour concevoir, créer, fabriquer différents objets vendus lors du marché de l'Avent qui s'est tenu le samedi 27 novembre 2021.

Si vous souhaitez vous investir et participer aux différents projets Cutsois, faire part de vos idées, n'hésitez pas à vous faire connaître en prenant contact auprès du secrétariat de mairie.



**Les membres de la commission Fêtes et Cérémonies vous souhaitent**

**Joyeux Noël et  
Bonne Année**



## DES CUTSOIS « MIS A L'HONNEUR »

### *Un Cutsois de « souche »*



Monsieur **Jacques LARUELLE** est né dans une petite maison face à la mairie de CUTS en mai 1936. Il a fait toute sa scolarité à l'école du village qu'il ne quittera que pour sa formation de C.A.P. de peintre en bâtiment, puis pour 28 mois afin de servir sous les drapeaux durant la guerre d'Algérie.

Il rentre ensuite à CUTS et exerce son métier de peintre puis crée sa propre entreprise effectuant des chantiers sur la commune et ses environs.

Monsieur Jacques LARUELLE occupera durant 30 années un poste de conseiller municipal, sera responsable des travaux et membre du CCAS durant ses mandats au côté de Messieurs Marceau LEFEVRE, Charles POGGIOLI et René BLANCKE, successivement maire de CUTS.

Durant ces mêmes années, accompagné de son épouse Marie Hélène, ils seront actifs pour l'association UFOLEP au côté de Monsieur Guy GODEFROY, proposant et accompagnant les enfants aux activités sportives.

Tous deux seront fidèles pour donner un coup de main à toutes les manifestations Cutsoises (kermesses, repas...) et participeront aux fêtes du village, aux activités du CCAS (repas, distributions de colis de Noël, voyages...)

De 1974 à 2006, Mr et Mme LARUELLE s'occuperont d'un élevage de chiens race BRIARD.

Médaillé de la croix des combattants, engagé dans la section des anciens d'ALGERIE de BICHANCOURT (02), Monsieur Jacques LARUELLE sera aussi le porte-drapeau des anciens combattants de CUTS, poste qu'il abandonnera après les cérémonies du 14 juillet 2021 pour des raisons de santé.



---

*A été un des plus jeunes sauveteurs de l'Oise*

---



**Monsieur André LAMOUR**, né en février 1934 a reçu la médaille du courage et du dévouement par le ministre de l'intérieur Monsieur André LETROQUER le 8 juin 1946, « pour avoir sauvé de la noyade à Pont l'Evêque, sa jeune nièce Yvonne BACQUET ». Il n'était alors âgé que de 12 ans.

Effectuant ensuite une carrière débutée comme simple matelot chez des artisans mariniers d'octobre 1953 à juin 1955, il partira pour 14 mois faire son service militaire en Allemagne puis pour 13 servir durant la guerre d'Algérie.

Marinier sur des bateaux de commerce, Monsieur André LAMOUR passera ensuite ses permis pour devenir second puis capitaine d'une péniche toujours pour la même société LAFARGE.

Batelier ayant vécu 9 ans à bord, il a une nouvelle fois en juillet 1967 sauvé de la noyade un débardeur nommé Monsieur MAIZ. Il recevra pour cela une médaille Franco-Belge pour dévouement.

Monsieur André LAMOUR habitera ensuite à LE PECQ (commune proche de St GERMAIN en LAYE (78) avant de venir s'installer à CUTS. Il poursuivra alors sa carrière de marinier embarqué en service continu sur un convoi de 180 mètres de long et 4500 tonnes, jusqu'à sa retraite en janvier 1994.

Il sera conseiller municipal pour un mandat à partir de 1989 au côté de Monsieur Charles POGGIOLI, maire à cette époque.

Fier de son nom qu'il aime présenter avec humour, Monsieur André LAMOUR reste un passionné de photographie ; il en possède un très grand nombre sur les événements marquants de CUTS. Il n'a cessé d'utiliser son appareil argentique qu'à regret lorsque ce dernier n'a plus fonctionné en 2017 pour passer au numérique. Il racontera que pour acheter son premier appareil, il revendait les cigarettes qu'il touchait durant ses mois passés sous les drapeaux en ALLEMAGNE.

## LES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION DE BIZY

Cette année a été encore difficile pour notre Association. En effet, les activités prévues pour rassembler la population locale n'ont pas eu lieu ainsi que les différentes activités en interne de l'EHPAD.

Nous remercions les écoles de CUTS pour avoir envoyé des messages de soutien pendant la période difficile traversée par les résidents et le personnel de l'EHPAD dans le courant du mois de mai.

Nous espérons que l'année 2022 soit d'un meilleur jour et que l'on puisse dans la période estivale, organiser notre concours de pétanque. Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année

### LES AMIS DE L'ECOLIER

Malgré les contraintes sanitaires, l'association « Les amis de l'écolier » n'a pas cessé ses activités. Même si elles ont été réduites, la motivation des bénévoles et partenaires a permis de maintenir et de créer de nouvelles animations.

En effet, la gym adulte a été maintenue grâce à de la visioconférence. Dans l'attente de retrouver les habitants de CUTS, de CAISNES et des environs dans nos activités annuelles, nous avons proposé une vente de plantes et fleurs. Le succès de cette vente nous incite à en proposer une autre pour la fin d'année mais aussi une spécifique pour les SAPINS DE NOEL.

Grace à l'investissement des bénévoles, une vente de bonbons de Vosges a également remporté un vif succès, elle sera reconduite.

Les contraintes s'assouplissant à la rentrée scolaire, l'association a organisé sa 10<sup>ème</sup> brocante. Merci à tous les exposants et les visiteurs qui ont largement contribué au succès de cette manifestation.

La zumba et la baby-gym ont repris.

L'équipe des bénévoles reste motivée et prête à reprendre l'ensemble des activités dès que les conditions sanitaires le permettront.

Rejoignez-nous sur notre Facebook « les amis de l'écolier »



Au nom des membres des amis de l'écolier :

Je remercie vivement les maires et les conseils municipaux pour leur soutien financier et la mise à disposition des moyens humains et techniques lors de nos activités ;

Je remercie les enfants et leurs parents pour leur participation à nos divers événements et leur soutien dans nos projets, ainsi que les bénévoles de l'association pour leur implication et dévouement,

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de joie, santé et réussite pour 2021.

Prenez soins de vous. A bientôt

Contact : M. Hervé BRIMONT : 06.21.87.65.32

Hervé BRIMONT

Président

## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE CUTSOISE (ASCC)

### Club de course à pied fondé en 1971

1971-2021, bon anniversaire l'ASC CUTS ! Oui, cela fait 50 ans que l'association existe, une belle longévité pour ce petit club de village.

Défi Trail des FOULEES CUTSOISES du 28 août 2021 C'est avec beaucoup de soulagement et de joie que nous avons pu à nouveau organiser les Foulées Cutsoises, les 31èmes. Contrairement à 2020 ou nous avons malheureusement dû annuler l'épreuve en raison de la crise sanitaire. Notre crainte pour cette édition 2021, c'était le risque de n'attirer que peu de participant(e)s, car il fallait posséder le Pass'sanitaire pour pouvoir s'inscrire. Heureusement quelques 200 sportives et sportifs ont répondu présent.



Le parcours « trail » identique à celui de 2019 à une nouvelle fois fait l'unanimité. Un circuit avec de la bosse, qui mérite bien son nom de « Défi Trail ». En effet sur le 10km, c'est un dénivelé total de presque 300m qu'il fallait gravir ! Soit la hauteur de la tour Eiffel

Nous tenons une nouvelle fois à remercier les propriétaires privés qui ont eu la gentillesse de nous autoriser le passage sur leurs terrains, la municipalité pour son aide apportée à l'organisation de l'épreuve, les commerçants de CUTS qui nous ont soutenus et pour finir les nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Une marche a également été organisée en hommage à Mr LOR Patrice.



### **Défi Trail des FOULEES CUTSOISES 2022 : Samedi 27 août 2022**

Notre club est ouvert à toutes et à tous, quel que soit votre niveau. Avec l'ASC CUTS c'est la course à pied sans contrainte et dans une ambiance conviviale, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Renseignements sur le site : leclubdecuts.e-monsite.com : <http://leclubdecuts.e-monsite.com>

Contacts : [thierry.parmentier0830@orange.fr](mailto:thierry.parmentier0830@orange.fr)  
[arnaud.lamour60@orange.fr](mailto:arnaud.lamour60@orange.fr)

**L'ASC CUTS VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2022**

## CUTS QUI BOUGE

Après 18 mois de repos forcé provoqué par la pandémie du COVID 19, l'association CUTS Qui Bouge (CQB) reprend ses activités

***Nous vous proposons, tout au long de l'année, des activités physiques :***

**Le lundi** de 19h45 à 20h45 vous avez Rendez Vous avec Nadia et Nathalie pour des cours de Zumba

**Le mardi** de 9h à 10h et **le jeudi** de 19h45 à 20h45, le Rendez Vous est avec Jean. Le mardi il vous propose de la gymnastique d'entretien (gym douce) et le jeudi de la gym tonic (renforcement musculaire), avec abdo-fessier, cardio, circuit training...

Les cours ont lieu de septembre à juin, sauf pendant les vacances scolaires.

Jean organise également sur CUTS et les environs des sorties « **marche nordique** ». Pour cette activité, vous devez vous inscrire directement auprès de lui.

**Le 9 octobre 2021** a eu lieu notre loto annuel, celui-ci avait été annulé en mars 2020, octobre 2020 et mars 2021. Les participants, respectueux des consignes sanitaires, étaient nombreux. Ils ont joué dans la bonne humeur et avec grand plaisir. Beaucoup d'entre eux ont apprécié la reprise des activités festives pour enfin retrouver une vie sociale.

Pour 2022, si la situation sanitaire le permet, nous poursuivrons l'activité gym et programmerons un loto en mars et une brocante en septembre.

D'autres sorties ou manifestations sont à l'étude.

Mais ces manifestations ne peuvent avoir lieu qu'avec la participation de bénévoles.

Donc si vous souhaitez nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter.

**Contacts :** Nicole BIAVA, présidente : 03.44.93.19.44

Céline FLEURY, vice-présidente : 06.83.77.97.19

Catherine CHARTREL, secrétaire : 03.44.09.00.67

Yvette SIMON, trésorière : 06.30.21.01.00

**Toute l'équipe de CUTS QUI BOUGE vous souhaite**

**Un Joyeux Noël et une bonne année 2022**



## LA VIE CHRETIENNE

Père Guy-Marie TAVIGNOT, Vicaire

Tel : 03 44 75 72 09 (laissez un message sur le répondeur)

### PERMANENCE :

Tous les vendredis de 10h à 12h à la maison paroissiale 10 rue du Général de Gaulle à CARLEPONT

### MESSES A CUTS

Cette année les messes ont été célébrées moyennant le respect des mesures barrière et en fonction de la réglementation en vigueur.

Les horaires des messes sont affichés sur les panneaux de chaque église, également pour les abonnés de la paroisse par mail ou sur internet (messes.info.fr/site de la paroisse de Noyon).

### CATECHISME

Les enfants des communes de CUTS et CAISNES ont été dirigés soit à CARLEPONT, PONTOISE les NOYON ou NOYON en l'absence de bénévole catéchiste, dans ces deux villages.

### GRANDE PAROISSE

Le 26 septembre 2021 au cours d'une messe solennelle à la Cathédrale de NOYON, Mgr Jacques BENOIT- GONNIN a instauré canoniquement une grande paroisse nommée : NOTRE DAME DE L'ESPERANCE DU NOYONNAIS regroupant les paroisses de CARLEPONT, NOYON, LASSIGNY, GUISCARD et RIBECOURT ; un forum présentant les activités et réalisations de chaque communauté a été organisé afin de faire connaissance entre chaque paroisse.



### FÊTES et SACREMENTS

Les 1ères communions, profession de foi et confirmation ont été célébrées pour 2021 au cours des mois d'octobre et novembre. Les dates pour 2022 seront communiquées plus tard en raison des incertitudes persistantes.

### NOËL

**MESSE DE LA VEILLE DE NOËL** à CARLEPONT le vendredi 24 décembre 2021 à 19h

**MESSE DU JOUR DE NOËL** à PONTOISE LES NOYON le samedi 25 décembre 2021 à 11h

**A TOUS TRÈS JOYEUX NOËL**



# PREVENTION

## DISPOSITIF REGLEMENTAIRE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA MERULE

Les mérules sont des champignons lignivores. Dans les constructions, elles s'attaquent aux charpentes et boiseries des maisons humides et mal aérées. Elles se nichent souvent derrière un doublage, d'où sa détection tardive. Sa découverte est souvent faite lors de travaux d'emménagement (dépose de cloisons...). Les locataires, propriétaires, maîtres d'œuvre se doivent donc d'être vigilants lors des travaux de réhabilitation.



La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, a instauré un dispositif de lutte contre la mérule et prévoit un dispositif d'information :

- Obligation de déclaration, en mairie, des foyers infestés par la mérule. La déclaration incombe aux locataires, ou propriétaires, ou syndic de copropriété.
- Délimitation des zones de présence d'un risque de mérule. La mairie doit informer la Direction Départementale des Territoires, et fournir des éléments de géolocalisation
- Obligations en cas de vente dans les zones délimitées ; le vendeur doit avertir l'acheteur d'un risque de présence de mérules.

MERCI D'ETRE VIGILANT

## ATTENTION A LA QUALITE DE L'EAU !

Il est fortement déconseillé de jeter dans les canalisations et WC : les lingettes de nettoyage, les huiles et les graisses de friture, qui provoquent une obturation des écoulements et un reflux dans les habitations voisines.

Il est interdit de jeter de la peinture, des huiles de vidange et l'essence dans les fossés et canalisations. Merci de tout déposer à la déchetterie.

En cas de soucis d'évacuation, veuillez appeler en priorité Suez qui interviendra.

## POUR RESTER EN BONS TERMES AVEC SES VOISINS

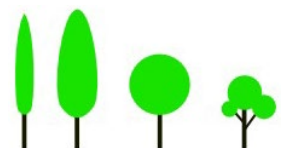
- L'utilisation des appareils à moteur, pour le jardinage et le bricolage, est autorisée aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : ..... de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Le samedi : ..... de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jour fériés : ..... de 10h00 à 12h00

- L'entretien des devantures et des pas de portes est à la charge des riverains, y compris le balayage de la neige et l'arrachage des mauvaises herbes.
- L'égagement des haies en devanture ainsi que des arbres en bordure des voies (sur toutes les limites de propriété) sont à la charge des propriétaires.



**Les fournisseurs en électricité et en téléphonie insistent sur cette obligation.**

## REGLES DE L'AIRE DE JEUX

### **Rappel :**

L'aire de jeux multisports est en priorité à destination des enfants et des adolescents de CUTS. Son utilisation est autorisée tous les jours de 10h00 à 20h00, sous le contrôle et la responsabilité des parents.



**Merci donc de faire en sorte de respecter la tranquillité du voisinage (bruit, cris, musique...) et de respecter la propreté des lieux.**

## NOS AMIS A QUATRE PATTES

La municipalité demande à tous les propriétaires d'animaux d'éviter la divagation de leurs chiens, de les tenir en laisse sur les trottoirs et de prévoir un sac pour éliminer leurs déjections. Nous vous remercions de respecter le village dans sa globalité et surtout les abords des écoles.



**Il est interdit de nourrir les chats errants afin d'éviter une reproduction vite incontrôlable. Des risques de nuisances, de contamination de l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propagation d'épidémie chez les animaux sont à craindre.**












De même, il est rappelé aux détenteurs de chiens de faire cesser les aboiements de leur animal dans le respect du voisinage

## LISTE DES ASSOCIATIONS CUTSOISES

NOM	PRESIDENT	CONTACT
<b>Association de Bizy</b> Culture et Loisirs à la Maison de Retraite	Mme DEVOS Mélynda	03.44.09.71.37
<b>A.C.C.A.</b> Association de Chasse	M. PREVOST Léon	03.44.09.72.94
<b>A.S.C. CUTS</b> Course à pied et VTT	M. PARMENTIER Thierry	03.44.09.79.85
<b>A.C.C.U.E.I.L.</b> Association des Commerçants	M. PAUMELLE Pascal	03.44.09.77.66
<b>Attelage et Tradition</b> Concours d'attelages	Mme GIROT de LANGLADE Antoinette	03.44.09.71.23
<b>Les Amis de l'Écolier</b> Culture et Loisirs pour les enfants	M. BRIMONT Hervé	06.21.87.65.32
<b>CUTS QUI BOUGE</b> Culture et Loisirs pour tous	Mme BIAVA Nicole	03.44.93.19.44

# REPertoire

## SERVICES ET SECURITE



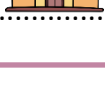

	Urgences européennes .....112
	Urgences pour sourds et malentendants ....114 (numéro accessible par fax et SMS)
	Samu ..... 15
	Pompiers..... 18 / 03.44.09.89.00 (Centre secours NOYON)
	Gendarmerie.....17 / 03.44.93.39.17 (NOYON)
	Centre Hospitalier .....03.44.23.60.00 (NOYON)
	Pharmacie .....03.44.09.74.80 (Mme BLANGY)
	E.D.F / G.D.F.....09 72.67.50.60
	SUEZ.....09.77.40.84.08 (appel non surtaxé)
	Recyclerie.....03.44.09.70.30 (NOYON)
	C.C.P.N .....03 44.09.60.55 (Communauté des Communes du Pays NOYONNAIS)
	Déchetterie .....03.44.38.29.00 (NOYON)
	Service déchets .....0 800 602 002 (SMDO)

## SERVICES D'AIDES A LA PERSONNE

Téléalarme.....	03.44.06.60.60 (Conseil Départemental de l'Oise)
ABEJ-COQUEREL .....	03.44.43.09.89 (NOYON)
A.D.H.A.P. ....	03.44.36.72.96 (NOYON/COMPIEGNE)
A.P.I.C. ....	03.44.44.04.57 (NOYON)
A.S.D.A.P.A. ....	03.44.40.25.83 (COMPIEGNE)
AMAPA .....	09.72.22.43.27 (RESSONS/Matz)
C.O.R.S.A.F.....	03.44.20.16.88 (COMPIEGNE)
Domi-Services.....	03.44.09.48.89 (NOYON)
Home+ service à la personne .....	09 72 13 16 73 (Antenne de NOYON)
Repas à domicile.....	03.44.43.51.60 (CSC de LASSIGNY)

## NOURRICES AGREES

CHARTREL Catherine .....	03.44.09.00.67
FOLLET Patricia .....	03.44.09.23.27
GAUDET Laurie .....	06.19.81.47.76
GELLEE Caroline .....	03.44.43.49.20
HUTIN Victoria .....	06.28.55.09.99
THUILLIER Claudine .....	03.44.09.25.04

École Primaire .....	 03.44.09.77.08
Ecole Maternelle .....	 03.44.09.51.64
Mairie.....	 03.44.09.71.89
Salle Polyvalente .....	 03.44.09.79.20
Agence Postale .....	03.44.09.71.39

## PROFESSIONNELS CUTSOIS

Auberge "Le Bois Doré" (Mr PAUMELLE) .....	03.44.09.77.66
Boulangerie Pâtisserie (Mr BOUTEVILLE) .....	03.44.09.74.61
Bar Tabac Presse « La Source » (Mrs YALCIN) .....	03.44.75.30.20
Chambre d'hôte (PARFUM D'AUTOMNE) .....	06.82.49.90.92
Chambre d'hôte (A LA BONNE FRANQUETTE).....	06.41.56.13.03
Coiffure "Hair'Styl" (Féminin, Masculin, Junior).....	03.44.76.35.68
Conseiller Immobilier (Mr MARCHANDISE).....	07.68.33.96.61
Couverture maçonnerie (Mr FLEURY) .....	03.44.43.27.71
Couverture et zinguerie (Mr BLANCKE).....	07.86.86.06.32
Infirmière D.E. (Mme LEBAS) .....	06.10.55.76.95/03.44.75.33.59
Les Gourmand'Oise (confiture, gelée, caramels) .....	03 65 98 07 16
Maraîcher / Horticulteur (Mr MONFORT) .....	09.67.62.76.82
Maraîcher (Mr et Mme PREVOST) .....	03 44 09 72 94
Peinture / Décoration (Mr COUPET) .....	03.44.44.25.84/06.62.12.25.84
Pharmacie (Mme BLANGY) .....	03.44.09.74.80
SELARL vétérinaires de la Pommeraye.....	03.44.09.72.10
(Mr DEGIMBE et Mmes MARIAGE DRIEU)	
S.T.A.C. (Société de Travaux Agricoles) .....	03.44.09.74.33
TAXI PRO (Mr PRONIER).....	06.08.51.80.72
THIESSET (fruits, légumes, confitures, miel...).....	06.17.76.94.25

## AGRICULTEURS ET VENTE DIRECTE

BLANCKE E.A.R.L..... 03.44.09.74.33  
DE LANGLADE Christian..... 03.44.09.71.23  
LECAT Aymeric .....

03.44.09.71.58  
PREVOST Léon..... 03.44.09.72.94  
TIMMERMAN E.A.R.L .....

03.44.09.77.37  
VIGNON Bernard .....

03.44.09.75.13



### Marchands locaux de fruits - légumes

Mr et Mme PREVOST  
579, Rue de la rouennerie, 03.44.09.72.94  
mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 17h00.

Mme THIESSET  
204, rue de l'Ordrue, 06.17.76.94.25  
mercredi de 17h00 à 19h00



## L'atelier de restauration des santons



## LA PRESSE EN PARLE

Oise Hebdo - N°1446 - 1er décembre 2021 **11**

### NOYONNAIS

**CUTS**

## Le marché de Noël a enregistré une belle fréquentation



L'an dernier, la manifestation n'avait pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Mais pour ce retour, le marché de Noël a enregistré une belle fréquentation. Dernière cet événement, une trentaine de bénévoles issus des rangs du conseil municipal ou tout simplement habitants du village.

« Chaque année pour les fêtes, nous décorons le façade de la mairie. On a même fabriqué deux chaises pour les mettre sur la place. Et puis, une petite fille est passée devant en disant que c'était la maison du Père Noël », raconte Pascal, l'un des bénévoles. Et depuis, la municipalité a décidé de créer son marché de Noël.

Pour l'organiser, une trentaine de bénévoles du village, dont certains membres du conseil municipal, se sont réunis. Un atelier créatif s'est mis en place. « Nous avons fabriqué des objets décoratifs que nous vendons sur le marché de Noël ensuite », explique un autre bénévole.

Une manifestation dont les bénéfices sont traditionnellement reversés à des associations. « Les deux premières années, nous avons tout reversé au Téléthon, l'année suivante à Oise Alzheimer.

Et cette année, nous allons privilégier les associations du village », annonce le maire Guy Godetroy. Et notamment l'association de Bizy, qui intervient au sein de la maison de retraite du village pour proposer des animations et sorties pour les résidents.

En attendant, les allées du marché de Noël ont été très fréquentées. Avec une affluence toute particulière autour du chalet du Père Noël. Les enfants ont pu s'y faire photographier et déposer leur liste de cadeaux.

A. C.